

## ÉLECTION DE LA DÉLÉGATION DE LIGUE POUR LES ASSEMBLÉES FÉDERALES 2021-2022

## DÉCLARATION DE CANDIDATURE EN BINOME

Rappel : ce document doit être obligatoirement rempli par les 2 personnes concernées et transmis en même temps que la déclaration de candidature de liste

Nous soussigné(e)s

• Déclarons nous porter candidat(e)s à l'élection de la délégation de la Ligue pour l'Assemblée Fédérale, au poste de Délégué(e) par tranche de 50 000 licenciés,

	NOM	PRÉNOM	N° LICENCE (si membre individuel, fournir un justificatif)	SIGNATURE
<u>Titulaire</u>				
Suppléant(e)				

- Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F., déclarons sur l'honneur n'avoir fait l'objet
  - . d'aucune condamnation faisant obstacle à notre inscription sur les listes électorales,
  - . d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à nous interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

## Rappels:

- chacun(e) des candidat(e)s doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts de la Ligue.
- chacun(e) des 2 candidat(e)s ci-dessus doit joindre une copie de sa pièce d'identité.



